TRANSPARENCY INTERNATIONAL
SCHWEIZ SUISSE SVIZZERA SWITZERLAND

DOCUMENT D'ARCHIVE

Ce document provient des archives de Transparency International Suisse. Certaines des informations contenues ne reflètent peut-être plus la situation actuelle.

Transparency International Suisse publie régulièrement de nouvelles informations actualisées. Vous pouvez les trouver sur **www.transparency.ch**.

Transparency International Suisse est financée à travers des cotisations de membres et des dons.

Si vous souhaitez soutenir ce travail, veuillez cliquer sur le lien suivant :

FAIRE UN DON →

Transparency International Suisse
Schanzeneckstrasse 25 · Case postale · CH-3001 Berne

TRANSPARENCY INTERNATIONAL
SCHWEIZ SUISSE SVIZZERA SWITZERLAND

Communiqué de presse

Publication du quatrième rapport d'évaluation de la Suisse par le Groupe d'action financière (GAFI)

La Suisse doit s'investir davantage dans la lutte contre le blanchiment d'argent

Berne, le 7 décembre 2016 – Dans son quatrième rapport d'évaluation publié aujourd'hui, le Groupe d'action financière (GAFI) ne donne pas que de bonnes notes à la Suisse. Au diapason du constat du GAFI, Transparency International Suisse demande par conséquent d'étendre – conformément aux recommandations du GAFI – le champ d'application de la loi sur le blanchiment d'argent, actuellement trop restreint, à d'autres activités complémentaires des avocats, notaires, fiduciaires, comptables et agents immobiliers. Il convient aussi de veiller à ce que les intermédiaires financiers honorent enfin mieux leurs devoirs de diligence.

Le Groupe d'action financière (GAFI) a publié aujourd'hui son quatrième rapport d'évaluation mutuelle qui analyse le degré de mise en œuvre de ses 40 recommandations dans notre pays. Martin Hilti, directeur de Transparency International Suisse, livre son analyse du résultat pour la Suisse :

« La Suisse ne met toujours pas complètement en œuvre un quart environ des 40 recommandations du GAFI, se situant ainsi simplement dans la bonne moyenne, ce qui est insuffisant. Elle est l'une des principales places financières du monde et, à ce titre, particulièrement exposée aux risques posés par le blanchiment d'argent, de sorte qu'elle devrait se doter d'un dispositif anti-blanchiment exemplaire. Or, notre pays est encore impliqué dans presque toutes les grandes affaires de corruption, car les fonds illicites sont blanchis en Suisse ou avec le concours d'acteurs suisses. Il est ainsi grand temps d'appliquer systématiquement les recommandations du GAFI. »

Au diapason des résultats de l'évaluation mutuelle de la Suisse par le GAFI, Transparency International Suisse formule dès lors les demandes suivantes :

- Le champ d'application de la loi sur le blanchiment d'argent, trop restreint, doit s'étendre conformément aux recommandations du GAFI à d'autres activités complémentaires des avocats, notaires, fiduciaires, comptables et agents immobiliers. Tant que ces acteurs ne devront pas honorer les devoirs de diligence de la loi sur le blanchiment d'argent, le dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent aura une faille importante. Il est ainsi intolérable que des avocats suisses, en conseillant des trusts et des sociétés off-shore, les aident à dissimuler l'origine douteuse des fonds.
- Les intermédiaires financiers doivent mieux honorer leurs devoirs de diligence. Ils doivent ainsi détecter plus tôt les cas suspects et ne pas attendre qu'une affaire éclate dans les médias pour procéder aux vérifications d'usage. Leurs devoirs de diligence les obligent notamment à réaliser des vérifications minutieuses pour identifier les ayants droit économiques.
- Il faut améliorer la collaboration internationale et étendre les compétences du Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent afin qu'il puisse se procurer tous les renseignements nécessaires. Des failles de ce genre ne sont pas acceptables en raison du grand nombre d'affaires de corruption internationales dans lesquelles la Suisse joue un rôle important.
- Il y a lieu de revoir le modèle des organismes d'autorégulation (OAR), car son fonctionnement est pour l'instant insatisfaisant en Suisse. Il faudrait soit que ces OAR agissent de sorte à mériter le nom d'organisme de surveillance, soit les abolir.

Contact médias :
Berne
Martin Hilti, directeur
Transparency International Suisse
Tél. : +41 (0)31 382 35 50 ; courriel : martin.hilti@transparency.ch

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch